CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n°31 - Toutes les générations du feu

Dossier

Supériorité aérienne et maîtrise de l'espace

p.5 à p.14

N°360 - Juin 2025 - 2ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Comité d'honneur :
Général d'armée (2S) Bertrand Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain Oudot de Dainville, Général d'armée (2S) Denis Favier, Général d'armée aérienne (2S) Stéphane Abrial, Renaud Denoix de Saint Marc, vice-président du Conseil d'Etat (H), la Ville de Paris

Présidents d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Chef d'escadrons (H) François Castanier

Membre d'honneur :
Jean Folia

Président national :
Michel Bachette-Peyrade
Vice-Présidents :
Alain Bonnet
Pierre Castillon
Secrétaire général :
Fabrice Tedoldi
Secrétaire général adjoint :
Hervé Bonnier
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Trésorier national adjoint:
Christophe Barthélémy
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Michel Bachette-Peyrade, Christophe Barthélémy, Christian Bayol, Alain Bonnet, Hervé Bonnier, Michel Bugeaud, Pierre Castillon, Jacqueline Combémorel, Frédéric Drujon, Franck Galland, Emmanuel Montanié, Philippe Moreux, Olivier Paulus, Loïc Salmon, Fabrice Tedoldi, Olivier Yviquel.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur escalier H
129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

TRÉSORIÈRE NATIONALE :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Sommaire

■ **Éditorial** 3
■ **Dossier** 5
Supériorité aérienne et maîtrise de l'espace

■ **Histoire** 15
La bataille aérienne de Berlin, novenbre 1943 - mars 1944
■ **Culture** 18
Histoire du 1er RPIMA, le régiment d'exception des forces spéciales
■ **Institution militaire décorée** 19
Ecole des mousses (Finistère)
■ **Grandes écoles - Action mémorielle** 21
École nationale supérieure des Arts et Métiers de Paris
■ **Villes décorées** 22
Alençon (Orne) et Voreppe (Isère)
■ **Unités décorées** 26
Bâtiment-école Tigre *et 43ème Bataillon d'infanterie de marine*
■ **Vie des sections** 30
Vendée et Bouches-du-Rhône
■ **Nécrologie** 32
Général André Fayette
■ **Formulaire d'adhésion** 34
Membre titulaire
■ **Carnet** 35

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

« Croix de guerre et Valeur militaire »

« Valeur Militaire »

« Croix de Guerre - Valeur militaire »

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Directeur de la publication : *Michel Bachette-Peyrade*
Rédacteur en chef : *Marc Beauvois* - Courriel : revue.ancgvm7@sfr.fr

Imprimerie : Centr'Imprim 36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N° 202506.0046
Commission paritaire N° 0326 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Éditorial

Messieurs les chefs de corps et commandants des unités décorées, Mesdames et Messieurs les élus des villes décorées, Mesdames et Messieurs les représentants des institutions civiles décorées, Chers membres décorés et associés,

Au moment d'écrire cet éditorial l'actualité s'assombrit par l'intensité et la multiplication des conflits dans le monde, au Moyen-Orient, sur le territoire ukrainien, sans oublier le continent africain. L'instabilité s'installe partout autour de nous, dans les relations internationales, dans le fonctionnement de nos institutions que l'on pensait gravé dans le marbre, en matières sociale et économique et même en matière climatique. Au point que les acteurs politiques, militaires, économiques, médiatiques envisagent le recours éventuel à la conscription par le développement d'une forme de service militaire à priori volontaire mais plus tard peut-être obligatoire, le développement de la réserve opérationnelle et la relance des industries de défense.

C'est dans ce contexte d'instabilité que nous nous apprêtons à prendre nos congés d'été.

Notre association nationale était représentée à Toulon au Congrès national de la Fédération nationale André Maginot, notre maison mère, par notre président délégué Var Vaucluse Hervé Bonnier. Un compte rendu vous sera fait dès la rentrée.

Elle s'apprête en partenariat avec l'Association des Maires de France et dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération, à présenter au Congrès annuel de cette institution au mois de novembre prochain, la brochure dédiée aux villes et communes décorées de la croix de Guerre 1939-1945 pour la bravoure et le martyr de ses habitants dans les durs moments de la guerre.

L'exposition itinérante « Les champions sportifs décorés de la croix de Guerre ou de la croix de la Valeur militaire » continue son périple travers la France et s'apprête à passer par Paris. En prévision, Saumur et Marseille.

En préparation également, notre Congrès national 2026 à Paris sera dédié au 70ème anniversaire de la création lors de la « guerre d'Algérie », de la croix de la Valeur militaire, prestigieuse décoration du ministère des Armées, accordée depuis sans discontinuité aux soldats, marins, aviateurs, gendarmes, et aux unités militaires pour les actions d'éclat réalisées lors des opérations extérieures.

Nombre de nos militaires des trois armées et de la gendarmerie sont toujours projetés sur les théâtres d'opérations extérieurs et dans nos territoires, en métropole et outre-mer. Nous penserons en vacances à leurs familles ainsi qu'à celles de nos blessés et celles de nos soldats disparus au combat, nous devons leur assurer notre total soutien.

Bien fidèlement.

Michel BACHETTE-PEYRADE, président national

Boutique - ANCGVM

« La Croix de Guerre 14-18 »
19 € *(frais de port compris)*

« Honneur de la cité »
20 € *(frais de port compris)*

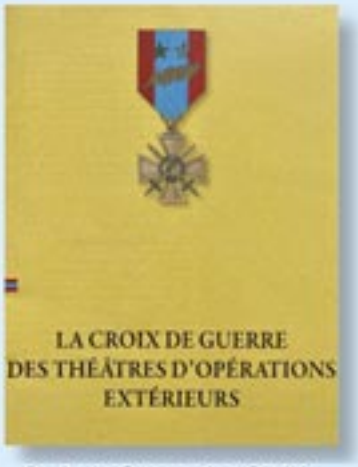

« Croix de Guerre des OPEX »
16 € *(frais de port compris)*

« Croix de la Valeur Militaire »
16 € *(frais de port compris)*

Coupelle ANCGVM
45 € *(frais de port compris)*

« La marque de courage »
45 € *(frais de port compris)*

Médaille du centenaire ANCGVM
45 € *(frais de port compris)*

Cendrier ANCGVM
35 € *(frais de port compris)*

Couteau du centenaire
35 € *(frais de port compris)*

Jeux de cartes ANCGVM
15 € *(frais de port compris)*

Nouveau Pin's ANCGVM
7 € *(frais de port compris)*

Cravate
40 € *(frais de port compris)*

Réglement par chèque bancaire à l'ordre de : ANCGVM

À adresser à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire
Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75700 PARIS CEDEX 07

Ou

Rendez-vous sur la boutique en ligne :

https://croixdeguerre-valeurmilitaire.fr/boutique/

SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE ET MAÎTRISE DE L'ESPACE

Puissance militaire aérospatiale

Les usages militaires de l'air et de l'espace ont fait l'objet d'un colloque organisé, le 23 janvier 2025 à l'École militaire à Paris, par le Centre d'études stratégiques aérospatiales. La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 met en cohérence les besoins pour garder des capacités autonomes d'analyse, de décision et d'action pour conserver à la France son statut de puissance nucléaire autonome, a rappelé son rapporteur Jean-Michel Jacques, président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale. Les compétiteurs de la France usent de la force, parfois de façon déguisée, pour contester le milieu aérien. Dans sa guerre contre l'Ukraine, la Russie n'a pu obtenir la supériorité aérienne en raison de la défense sol-air multicouches adverse. Dans l'espace, la Chine a réalisé, depuis le sol et avec succès, un tir contre un de ses vieux satellites en orbite basse, ajoutant de nombreux débris spatiaux dangereux pour les satellites français. En conséquence, la LPM 2024-2030 prévoit 6 Mds€ pour une capacité d'action spatiale en orbite géostationnaire avec le programme «Yoda» (deux satellites patrouilleurs d'expérimentation de défense active), en orbite basse avec le programme «Toutatis» (deux nanosatellites) et la coopération européenne sur le segment spatial. Les moyens de communication, renseignement, géolocalisation et synchronisation des armées dépendent de l'espace, multiplicateur de forces pour toutes les opérations militaires et la mise en œuvre du combat collaboratif (programme «Scorpion» de numérisation des forces terrestres).

Le Moyen-Orient, retour d'expérience p.6

La France p.8

La très haute altitude p.9

L'espace p.12

Organisation et ressources p.14

Dossier réalisé par Loïc Salmon,
membre du Conseil d'administration de l'ANCGVM

Le Centre de commandement des opérations aériennes conventionnelles à Lyon-Mont Verdun. (c) Armée de l'Air et de l'Espace

Le Moyen-Orient, retour d'expérience

L'Iran, Israël et les monarchies pétrolières

La supériorité aérienne, défensive et offensive, implique de disposer de grandes quantités de munitions et de conditions météorologiques favorables, comme le prouve la situation récenteau Moyen-Orient.

Pierre Razoux, directeur académique à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, a analysé les affrontements aériens de 2024 au Moyen-Orient, lors du colloque du 23 janvier 2025 à l'École militaire.

L'IRAN

La République islamique n'a plus vraiment la capacité de défendre son espace aérien. Il lui reste environ 150 avions de chasse obsolètes, dont une trentaine de Mig russes. Ses quatre batteries de systèmes de défense sol-air S-300 (portée 200-250 km) ont été neutralisées par les raids aériens israéliens. Sa douzaine de batteries SAM (portée 10 km) lui permettent de protéger par des « bulles » le siège du gouvernement à Téhéran, la zone de production pétrolière et le détroit d'Ormuz. Téhéran préfère recourir aux cyberattaques, drones et missiles de croisière. Un affrontement entre l'Iran et Israël s'est déroulé en six phases en 2024. Le 1er avril, Israël effectue une frappe sur le consulat d'Iran à Damas (Syrie). Dans la nuit du 13 au 14 avril, l'Iran lance contre le territoire israélien 175 drones, 36 missiles de croisière et 120 missiles balistiques, dont des Shaab 2 (portée 500 km) et 3 (portée 2.000 km), mais 325 missiles ont été interceptés (99 %). Le14 avril, le groupement paramilitaire libanais Hezbollah, soutenu par l'Iran, tire 40 roquettes sur le plateau du Golan (Syrie) occupé par Israël. Le 19 avril, celui-ci riposte par deux frappes, l'une sur la base aérienne d'Ispahan (Iran) et l'autre sur des milices pro-iraniennes à Bagdad et Denraa (Irak). Toujours en avril 2024 en mer Rouge, des frappes américaines et britanniques visent des sites de lancement de drones et de missiles des rebelles Houthis (groupe chiite allié à l'Iran) au Yémen. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'opération internationale « Prosperity Guardian », formé en décembre 2023 par neuf pays pour répondre aux attaques contre les navires en transit de et vers Israël. Le 1er octobre, l'Iran lance deux vagues de missiles (plus de 180) contre Israël en réponse aux assassinats ciblés du chef du Hamas (mouvement pro-iranien à Gaza) à Téhéran et du secrétaire général du Hezbollah au Liban. Le 26 octobre, une centaine d'avions israéliens parcourent 2.000 km pour mener des frappes sur des cibles militaires en Iran. A aucun moment, en avril ou en octobre, les frappes iraniennes n'ont franchi le seuil de saturation de la défense anti-missiles israélienne. Les portées de celle-ci s'échelonnent de 250 km pour les missiles David's Sling à 350 km pour les missiles antibalistiques Arrow 2 et 1.000 km pr les Arrow 3. Selon Pierre Razoux, l'Iran semble vouloir obliger Israël à épuiser ses stocks de missiles intercepteurs pour sa défense et continue à produire des missiles balistiques, dont certains d'une portée supérieure à 1.400 km et d'une précision élevée.

ISRAËL

L'État hébreu s'est équipé d'un bouclier anti-missiles multicouches à base de systèmes Patriot modernisés. Il a reçu une batterie de systèmes THAAD américains pour la défense de zone à très haute altitude et capables d'intercepter des cibles à

l'intérieur et à l'extérieur de l'atmosphère. Il a acquis des capacités élevées en matière de cyber, de satellites, de guerre électronique et d'alerte avancée. Son armée de l'Air compte 320 avions de chasse, dont une cinquantaine de F-35 furtifs américains, plus d'une centaine de drones MALE (moyenne altitude longue endurance) et de drones armés ainsi que plusieurs centaines de munitions téléopérées (drones suicides). Après la chute du régime Assad (Syrie) en décembre 2024 et l'évacuation des unités russes dédiées aux systèmes antimissiles, elle dispose d'un véritable corridor au-dessus de la Syrie et de l'Irak pour aller frapper en profondeur en Irak et survoler un peu l'Iran avant d'être détectée Ses avions n'ont même plus besoin de contourner la Syrie et l'Irak via la Turquie, l'Arabie saoudite ou les pays riverains de la mer Caspienne. Israël a développé un savoir-faire en matière de détection et de destruction de batteries anti-aériennes en misant sur l'effet de surprise (furtivité) et de sidération (cyberattaques). S'y ajoutent des équipes des forces spéciales pour récupérer des pilotes obligés de s'éjecter dans une zone hostile.

LES MONARCHIES PÉTROLIÈRES

La menace de Téhéran s'avère crédible pour les monarchies du golfe Arabo-Persique, qui ont fait l'amère expérience des raids et de drones et de missiles de croisière iraniens (*voir carte*). Il suffit en effet à l'Iran de frapper, dans chaque pays, deux, trois ou quatre sites fixes absolument vitaux comme les usines de dessalement de l'eau de mer ou les centres de production d'énergie pour paralyser, déstabiliser, voire rendre invivables ces pays. Les monarchies pétrolières disposent en tout de 520 avions de chasse de premier rang, d'une cinquantaine de batteries de défense aériennes Patriot PAC-2 et 3 et même de quelques THAAD. Mais leurs armées ne sont pas en mesure de les utiliser à fond, se contentant du mode strictement défensif de jour et rarement de nuit. Les monarchies pétrolières s'en remettent à leur contractants, conseillers techniques et moyens aériens occidentaux prépositionnés pour assurer leur défense. Selon Pierre Razoux, cela résulte d'une incapacité technique de leurs armées de l'Air ou de la volonté de ne pas entrer en confrontation avec l'Iran. Ces pays se trouvent donc dans une logique d'achat de prestige...et de protection ! En effet, ils comptent sur le dispositif de défense aérienne mis en place par les États-Unis dans le cadre d'une alliance avec l'Arabie saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis, la Jordanie et...Israël !

Champ de confrontations aériennes au Moyen-Orient : cercles rouges, bulles protectrices des principaux sites stratégiques de l'Iran ; flèches rouges, attaques de missiles de fabrication iranienne ; cercles verts, bulles protectrices de sites stratégiques du Koweït, du Qatar, des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite.
© Loïc Salmon

La France

Missions et moyens

Selon la doctrine de l'OTAN, la supériorité aérienne se compose de deux volets complémentaires avec des missions défensives et offensives. Ces dernières consistent à neutraliser la défense sol-air de l'adversaire et à frapper dans la profondeur de son territoire. Cela implique d'avoir la capacité d'entrer en premier dans son dispositif pour y ouvrir une brèche, afin d'obtenir des effets sur l'ensemble du théâtre d'opérations.

Le général de division aérienne Vincent Chusseau, sous-chef plans-programmes de l'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'a expliqué lors du colloque du 23 janvier 2025 à l'École militaire à Paris.

L'OFFENSIVE

L'aviation de combat doit pouvoir escorter un raid ou nettoyer l'espace aérien pour lui ouvrir la voie. Aujourd'hui, les Mirage 2000-5 et les Rafale de l'armée de l'Air et de l'Espace constituent la capacité de supériorité aérienne dans la profondeur. En l'absence d'armement spécifique, ils lancent des missiles de croisière pour atteindre des objectifs déterminés. Leurs actions sont couplées avec celles, également dans une certaine profondeur, des forces spéciales qui utilisent des drones et des munitions téléopérées.

L'efficacité de ces missions reposent aussi sur la projection de forces et de puissnce, grâce à l'avion de transport tactique A 400 M, qui permet d'envoyer des combattants à l'autre bout du monde. En outre, l'avion d'alerte avancée E 3F AWACS, équipé d'un système de détection et de combat aéroporté, surveille un théâtre d'opérations. La capacité de voler en ambiance électromagnétique garantit l'autoprotection et le savoir-faire pour entrer en premier sur un théâtre. Cela implique d'avoir les capacités de pénétrer les défenses adverses à très basse altitude et à très grande vitesse.

LA DÉFENSIVE

L'armée de l'Air et de l'Espace contribue à la protection des forces militaires, des infrastructures sensibles et des populations. La forme active dispose de moyens de destruction des forces adverses qui cherchent à pénétrer l'espace aérien national. Ses capacités se rencontrent sur le triptyque détection, identification et interception de la posture permanente de sûreté aérienne. Le territoire national est équipé d'un réseau de radars et de consoles aéroportées pour détecter tout intrus. La défense sol-air se décline enportée de la très basse couche aux couches moyenne et haute. S'y ajoutent la lutte anti-drones et la défense en vol par le combat aérien.

Enfin, la dispersion de bases aériennes françaises et les accords avec les bases de pays alliés permettent de contrer une attaque forte sur le plan international en se redéployant rapidement.

Un avion de chasse Rafale au décollage. (c) Loïc Salmon

La très haute altitude

Enjeu de supériorité opérationnelle

La très haute altitude représente le milieu aérien entre 20 km et 100 km du sol. L'air s'y raréfie de manière continue jusqu'à 800 km d'altitude. Plus un avion monte, plus il doit accélérer et devient alors hypervéloce quand il plane dans la très haute altitude (THA). Aux États-Unis, le missile de croisière AGM-183 ARR, lancé depuis un bombardier en 2022, a atteint la vitesse de mach 20 (24.696 km/h). En Russie, le planeur hypersonique Avangard, capable d'emporter des charges conventionnelles ou nucléaires et lancé par un missile balistique, a atteint mach 24 (29.635 km/h) en 2019. En Chine, le planeur hypersonique DF-ZF volerait à mach 10 (12.348 km/h) depuis 2019 et emporterait des charges conventionnelles ou nucléaires. Des ballons, évoluant dans la THA, peuvent rester en prmanence au-dessus d'un territoire pour assurer l'appui aux opérations par l'observation, l'écoute et la précision de la localisation GPS.

Ce domaine a été abordé lors du colloque du 23 janvier 2025. Y sont notamment intervenus : le général de brigade aérienne Alexis Rougier, officier général « THA » de l'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace ; Nicolas Multan, directeur général d'Hemeria (industriel spatial) ; Franck Lefevre, directeur technique général près l'Office d'étude et de recherches aérospatiales (ONERA).

« ZONE GRISE »

Au-dessus de 20 km, le milieu aérien n'est plus contrôlé, indique le général Rougier. Les avions de ligne volent à 10 km d'altitude et les avions de chasse à 15 ou 18 km. Comme il n'y a pas de frontière entre l'air et l'espace, la question se pose de savoir si l'avion à la limite de la THA vole en s'appuyant encore sur l'air ou commence à se mettre en orbite. Dans cette zone circulent les missiles balistiques intercontinentaux, certains avions de chasse, les planeurs hypervéloces et les « HAPS » (plateformes à haute altitude), en l'occurrence des ballons susceptibles de rester plusieurs semaines, plusieurs mois, voire un an sur une zone donnée (*voir plus loin*). Toutefois, les HAPS évoluent dans les zones au-dessus et en dessous de 20 km d'altitude pour profiter de conditions météorologiques favorables. La vitesse du vent augmente avec l'altitude. Entre 18 km et 28 km, les nuages n'existant plus et le vent soufflant entre 18 km/h et 55 km/h, les ballons peuvent se déplacer à travers le monde entier. Les «zephyrus», avions sans pilote, propulsés par deux moteurs électriques alimentés par des batteries rechargées par l'énergie solaire, se déplacent dans la THA. Tous présentent l'avantage de la survivabilité en opérations par un positionnement au-dessus de la mêlée et une vitesse associée à la manœuvrabilité. Si la THA au-dessus d'un territoire est considérée comme incluse dans sa souveraineté, il s'agit de pouvoir faire respecter celle-ci. La Convention de Chicago (1944) fixe la souveraineté nationale des États en termes de réglementation aérienne sur l'espace aérien situé au-dessus de leur territoire et comprenant les régions terrestres et les eaux territoriales, mais ne dit rien sur le milieu aérien lui-même. Le traité sur l'espace extra-atmosphérique (1967) précise que l'espace n'est pas souverain

mais ne dit pas où il commence. Les armes hypervéloces grimpent à 100 km ou 110 km d'altitude et disposent d'une allonge considérable dans cette tranche en utilisant leur vitesse et leur capacité de manœuvre pour déjouer les menaces adverses et en profitant de la rotondité de la terre. La défense s'organisera dans un continuum aérospatial, où la performance du C2 (commandement et contrôle) jouera un rôle clé. Elle commence par la détection et l'identification de la menace vers la THA par les radars des systèmes sol-air, les radars aéroportés et les radars spatiaux. Elle se poursuit par l'interception et la neutralisation de la menace dans la THA par les avions de chasse et les missiles. Enfin, elle eut agir depuis la THA à partir de ballons, de dirigeables et d'armes hypervéloces. La France a acquis une maîtrise très poussée dans ces technologies, grâce à la dissuasion nucléaire.

BALLONS EN «THA»

Par un rachat d'entreprises, la société Hemeria a récupéré 50 ans d'expertise industrielle dans les « plus légers que l'air » et produit 20 à 30 ballons stratosphériques par an, explique Nicolas Multan. Un ballon captif permet une surveillance locale entre 300 m et 2 km d'altitude. Un ballon stratosphérique assure une couverture régionale à partir d'une altitude moyenne de 45 km. Une couverture mondiale nécessite des petits satellites à 600 km d'altitude. La couverture spatiale est assurée par un satellite géostationnaire à 35.800 km d'altitude. En matière d'équipements, Hemeria construit des plateformes : nanosatellites LEO (orbite terrestre basse) et GEO (géostationnaire) ; ballon stratosphérique dérivant et manœuvrant ; ballon captif ou drone dirigeable autonome. Elle vend des systèmes : nanosatellite équipé de charge utile jusqu'à la mise en orbite basse ; ballon BALMAN (*voir plus loin*) emportant des charges utiles, opérable après une formation ; ballon captif avec charges utiles, opérable agrès une formation ; tourelle de trajectographie multi-senseurs, opérable après une formation.

Les charges utiles consistent en appareils de télécommunications à bas débit, relais de télécommunications, optiques visibles, infrarouges, multispectrales, télescopes, radars, brouilleurs et lasers. Hemeria développe le ballon stratosphérique manœuvrant BALMAN (*photo*). Le premier vol, effectué depuis le centre spatial guyanais de Kourou pendant 3 heures jusqu'à l'altitude de 22,9 km a permis de valider ses systèmes. Deux vols à des altitudes supérieures doivent le rendre opérationnel fin 2025.

Ballon stratosphérique expérimental BALMAN. (c) Hemeria

Les engins hypersoniques. (c) Loïc Salmon

ENGINS HYPERVÉLOCES

Un véhicule se déplaçant à plusieurs fois à la vitesse du son ou hypersonique nécessite la technologie des statoréacteurs, explique Franck Lefevre. Un réacteur ordinaire utilise un compresseur d'air à l'avant pour améliorer l'efficacité de la combustion du kérosène avec l'oxygène de l'air. Dans un statoréacteur, utilisé dans les missiles et les avions de recherche sans pilote, l'air arrive à environ Mach 2 (2.470 km/h). La combustion est remplacée par une explosion qui génère des pressions permettant d'évacuer les gaz à plusieurs Mach avec des températures très élevées. L'ONERA effectue des essais sur un accélérateur magnétohydrodynamique, convertisseur qui met en mouvement un fluide conducteur (l'air) en combinant un champ électrique et un champ magnétique. Lorsqu'il est ionisé, l'air acquiert des propriétés électrique et magnétique qui améliorent les capacités de manœuvre du véhicule en très haute altitude. Mais à Mach 8 (8.750 km/h) les molécules de l'oxygène de l'air se dissocient et l'oxygène, devenu monoatomique, devient très agressif vis-à-vis des structures. La température atteint 700 °C à Mach 5 et 3.700 °C à Mach 12. Les matériaux sont à base de titane grade 12 à Mach 5 et de céramiques, très légères mais fragiles, à Mach 8.

L'intelligence artificielle permet de fabriquer des matériaux numériques pour déterminer les solutions de composition des matériaux aux propriétés souhaitées. Un missile de croisière hypersonique évolue à 40 km d'altitude avec une trajectoire imprévisible. Il faut donc le détecter à 600 km de sa cible dans les cinq minutes, car il parcourt 100 km par minute à Mach 5. Un radar infrarouge le détecte par la température qu'il dégage. Enfin, le radar Nostradamus, mis au point par l'ONERA, détecte tout aéronef à 2.500 km de distance.

L'ESPACE

Effets sur l'art militaire

L'espace, particulièrement encombré, présente des dimensions diplomatiques, commerciales, industrielles et militaires. Début 2025, environ 36.000 objets d'une dimension supérieure à 10 cm tournent autour de la terre entre 200 km et 2000 km d'altitude et un peu moins d'un million ont une taille supérieure à 1 cm. En outre, le nombre de satellites actifs devrait être multiplié par six en 2030. Outre les risques de collision en orbite, cela crée des tensions sur le spectre électromagnétique, car le fonctionnement des satellites nécessite des bandes de fréquences. S'y ajoutent les risques d'interférences, consécutifs aux grandes constellations de satellites, avec des conséquences sur les opérations spatiales.

Le domaine spatial a été présenté lors du colloque du 25 janvier 2025 à Paris, où sont notamment intervenus : le général (2S) Philippe Steininger, conseiller militaire du président du Centre national d'études spatiales ; Joseph Henrotin, rédacteur en chef du magazine *Défense et Sécurité internationale*.

CONFLICTUALITÉS POSSIBLES

Les opérations spatiales restent encore peu encadrées par le droit, actuellement assez fragmenté, indique le général Steininger. Quoique favorable en termes de liberté d'action, il n'est pas à la hauteur des enjeux des opérations futures, marquées par l'augmentation du nombre de plateformes orbitales et une « arsenalisation » de l'espace déjà en cours. En effet, des opérations à caractère offensif y sont observées depuis une quinzaine d'années. Lors de son sommet de décembre 2019 à Londres, l'OTAN a reconnu l'espace exo-atmosphérique comme un milieu opérationnel à part entière au même titre que le sol, la mer ou les airs. Or les caractéristiques des milieux aérien et exo-atmosphérique diffèrent avec des conséquences sur le plan opérationnel. Un objet qui va de l'un à l'autre passe d'un mouvement répondant à la logique humaine à un mouvement se pliant à la logique orbitale. Or une plateforme en orbite ne dispose pas de la souplesse d'emploi ni de la capacité de manœuvre d'un aéronef. Cela exclut de transposer des schémas tactiques du milieu aérien au milieu spatial.

Par ailleurs, très peu de pays peuvent être considérées comme des puissances spatiales dotées d'une politique de défense avec un volet spatial cohérent. Il s'agit en effet de pouvoir, en toute autonomie, surveiller l'espace, concevoir et lancer des satellites dans un large spectre de missions. Actuellement, les opérations spatiales à vocation offensives ne causent pas de pertes humaines de manière directe. Elles sont effectuées par des plateformes orbitales inhabitées contre la terre ou vers d'autres plateformes orbitales. La destruction par collision directe d'un satellite entraîne une multitude de débris avec des effets délétères sur toutes les opérations spatiales, y compris celles conduites par l'agresseur. Cette prise de conscience par tous les acteurs spatiaux produit un effet régulateur laissant prévoir des opérations non létales dans l'espace et plutôt ciblées sur la donnée numérique, à la fois carburant et produit de l'activité spatiale.

RUPTURES STRATÉGIQUES

L'irruption de l'espace dans le domaine militaire

provoque une transformation comparable à l'apparition de l'aviation pendant la première guerre mondiale, estime le général Steininger. Les systèmes spatiaux impliquent trois mouvements de fond.

Le premier concerne l'appui aux opérations terrestres par une utilisation de plus en plus nombreuse des données d'origine spatiale au niveau tactique. L'exploitation du milieu exo-atmosphérique se généralise au sein des appareils militaires, alors qu'elle se trouvait réservée au niveau stratégique des grands états-majors.

Le deuxième mouvement de fond porte sur une prédictivité plus étendue entre les différents niveaux hiérarchiques et au sein de chaque niveau hiérarchique avec pour résultat une efficacité opérationnelle supérieure. Aujourd'hui, les données spatiales rendent très difficile la dissimulation d'une manœuvre militaire de grande ampleur, en raison de la multiplicité des capteurs de toutes natures qui évoluent au-dessus des différents théâtres d'opérations. Ses conséquences se répercutent sur les grandes fonctions stratégiques, à savoir la surprise, l'économie des moyens et la concentration des efforts. Il faudra donc procéder autrement, par la vitesse d'exécution, la « déception » par des ruses ou stratagèmes avec des moyens techniques pour tromper l'adversaire. Les missions de maîtrise de l'espace s'inscrivent dans une logique de dissimulation. La première consiste à surveiller l'espace pour établir une situation la plus précise possible. La seconde vise à produire des effets sur une plateforme habitable depuis le sol ou une autre plateforme habitée. Il existe un centre de formation aux opérations spatiales militaires qui relève du Commandement de l'espace, créé à Toulouse en 2019.

Le troisième mouvement de fond se caractérise par l'apparition d'une offre de systèmes et de services spatiaux privés satisfaisant les besoins militaires. Ce partenariat de confiance avec le monde de l'industrie s'investit au cœur de la situation opérationnelle et ne se rencontre pas, à ce niveau, dans le combat terrestre, naval ou aérien. La mise en œuvre de cette dynamique a commencé aux États-Unis avec Starlink (constellation de milliers de satellites de communications en orbite basse) et en Grande-Bretagne avec OneWeb (environ 650 satellites de communications en orbite basse).

EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Les capacités spatiales se mettent en place et évoluent rapidement, indique Joseph Henrotin. Leur double usage, civil ou militaire, contourne l'obstacle de la génération de débris comme modalité dissuasive d'opérations spatiales. La supériorité spatiale se décalque de la supériorité aérienne et doit se penser en termes d'interdiction au sens large et pas uniquement centrée sur la chasse.

Au début du conflit avec la Russie en 2022, l'Ukraine a bénéficié de renseignements d'origine spatiale fournis par Starlink, qui les a temporairement interrompus. Grâce à des dons extérieurs, elle a alors acheté les services de la société finlandaise Iceye et de ses 48 satellites SAR (radar à synthèse d'ouverture) permettant des images en deux dimensions ou des reconstitutions tridimensionnelles d'objets visés. Ses drones ont ainsi pu identifier et détruire de nombreux équipements militaires russes. Les armes antisatellites, par écoute, brouillage, spray (vaporisation de fluide), laser ou bras robotiques, ont fait l'objet d'essais par la Chine en 2007 et 2013, les États-Unis en 2010, l'Inde en 2019 et la Russie en 2016, 2018, 2020 et 2021. Le satellite de renseignement russe Luch/Olymp K serait capable de brouiller ou désactiver les communications de satellites occidentaux en orbite géostationnaire (36.000 km d'altitude).

ORGANISATION ET RESSOURCES

Évolutions constantes

Le nouveau modèle d'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) en construction prend en compte le continuum entre le sol, l'atmosphère, la très haute altitude et l'espace. Cela implique, en permanence, une analyse et une remise en question concernant le format et le budget.

Le général de corps aérien Philippe Moralès, major général de l'AAE, l'a expliqué au cours du colloque du 23 janvier 2025 à Paris.

PUISSANCE AÉROSPATIALE

La supériorité aérienne permet la supériorité opérationnelle dans les milieux terrestre et maritime. L'AAE doit rendre en compte les défenses sol-air multicouches performantes pour conserver la maîtrise du ciel de façon durable. Cela implique d'investir massivement dans les dispositifs de guerre électronique et de suppression des défenses aériennes ennemies. En Ukraine, les contre-performances des forces armées russes dans la troisième dimension résultent de l'absence de coordination avec les batteries sol-air, l'incapacité à monter des opérations aériennes complexes et saturantes, l'absence d'intégration entre les systèmes sol-air et l'aviation de chasse et enfin un très faible niveau de subsidiarité et d'autonomie des unités engagées. L'AAE et ses homologues de l'OTAN conservent un coup d'avance très net sur l'aviation russe en termes de savoir-faire, avantage qu'il s'agit de maintenir de façon durable pour contrer les batteries sol-air russes S400. Le 26 octobre 2024, le raid aérien d'Israël contre l'Iran a réussi grâce à la neutralisation préalable des défenses sol-air. Il a prouvé que les dispositifs de déni d'accès ne sont pas infranchissables ni indestructibles à condition de s'en donner les moyens. Sur le plan stratégique, la destruction de son système de défense aérienne menace l'Iran dans son existence. Outre un effort capacitaire à renouveler, l'AAE française doit capitaliser sur son savoir-faire en entraînement au combat aérien de haute intensité et son interopérabilité avec ses partenaires de l'OTAN équipés de chasseurs américains F-35. L'exercice « Orion » en interarmées et les exerces majeurs de l'OTAN en interalliés préfigurent ce combat. Déjà dans les années1960, le avions de reconnaissance américains U2 volaient dans la très haute altitude (THA). En 2025, les travaux de réflexion sur celle-ci seront bientôt suivis d'une feuille de route capacitaire avec des avancées et des expérimentations pour marquer la détermination de la France. Comme l'espace, la THA constitue un appui décisif aux opérations, notamment par les observations et les communications. Face à la conflictualité croissante, la France va se doter de moyens de défense actifs dans l'espace (surveillance) et vers l'espace (laser) dans la stricte conformité à ses engagements internationaux qui excluent les moyens d'action cinétique vers et depuis l'espace. Le 6 mars 2025 depuis le centre spatial guyanais, le lanceur Ariane 6 a mis sur orbite le satellite d'observation militaire CSO-3, complément de deux autres lancés en 2018 et 2020 dans le cadre du programme MUSIS, ouvert à l'Allemagne, la Suède, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Pologne et la Grèce via des accords de coopération.

La bataille aérienne de Berlin, novembre 1943 – mars 1944

Au début de l'automne 1943, le Commandement du bombardement (Bomber Command) de l'armée de l'Air britannique (Royal Air Force, RAF) apparaît en position favorable pour atteindre son objectif : faire capituler le IIIème Reich par les bombes en sapant l'économie de guerre et le moral des civils, ambition portée avec acharnement par le maréchal de l'Air Arthur Harris, chef des bombardiers stratégiques britanniques

Le 18 novembre 1943 commence ainsi la « bataille aérienne de Berlin ». Elle sera éclipsée dans l'historiographie de la seconde guerre mondiale par la bataille terrestre du même nom en avril et mai 1945. Une zone d'ombre, persistante, masque une lourde défaite pour la RAF, deux mois avant le débarquement de Normandie.

Coût élevé anticipé

Lorsqu'Arthur Harris prend la tête du Bomber Command en février 1942, les bombardiers britanniques échouent largement dans leurs attaques sur le Reich et les pays occupés, faute d'équipements de bon niveau. Grâce à la recherche opérationnelle, qui permet de produire de nouveaux systèmes de navigation et des radars aéroportés, Harris parvient à améliorer les résultats opérationnels et le moral de ses hommes. Le bombardement stratégique britannique sur l'Europe s'effectue de manière discriminée, avec le souci, relatif, d'éviter les pertes civiles sur les pays occupés, en fonction toutefois du degré critique des exigences opérationnelles. Sur le Reich, le Bomber Command pratique le bombardement de zone nocturne, méthode consistant à saturer un quadrilatère urbain de bombes larguées par plusieurs centaines d'appareils. Le cas le plus emblématique de cette technique est le bombardement de Hambourg au cours de l'opération « Gommorah », durant la dernière semaine de juillet 1943. Quatre raids massifs utilisant des bombes au phosphore provoquent une véritable tempête de feu en plein centre-ville, brûlant ou asphyxiant près de 40.000 civils allemands. Au sein des dignitaires nazis, le séisme de ce bombardement de Hambourg porte moins sur le drame subi par la population que sur les conséquences économiques, jugées très graves par le ministre de l'Armement, Albert Speer : « *Il suffirait que six autres grandes villes subissent à leur tour des raids en série pour que ce soit l'effondrement de l'armement allemand.* »

Arthur Harris ne pense pas autrement, convaincu de la réussite du bombardement de Hambourg pour passer à l'ultime étape sur la route de la victoire : briser Berlin. Sûr de son fait, il déclare

Bombardier lourd Avro-Lancaster. (c) SHD

à la veille de l'offensive : « *La bataille nous coûtera 400 à 500 appareils. Elle coûtera à l'Allemagne la guerre.* »

Tueurs de la nuit

La bataille aérienne de Berlin s'étend du 18 novembre 1943 au 31 mars 1944 en 16 missions sur la capitale et d'autres sur Mannheim, Stuttgart, Frankfurt, Nuremberg, Leipzig, Brunswick et Schweinfurt, destinées à tromper la défense ennemie. Harris fait en sorte d'engager le maximum d'appareils à chaque sortie, avec un effort paroxystique de 891 bombardiers dans la nuit du 15 au 16 février 1944. Les missions se heurtent toutefois à d'importants écueils, à commencer par la météorologie hivernale. Les équipages opèrent dans la pluie et la neige, parvenant difficilement à atteindre des cibles, la plupart du temps obstruées par les nuages. Sur les 2.650 avions lancés contre Berlin durant l'hiver, seuls 400 réussissent à larguer leurs bombes sur les marquages lumineux réalisés par les éclaireurs. Mais les résultats ne sont guère concluants. Berlin n'est pas Hambourg. En effet le tissu urbain est beaucoup plus aéré avec de vastes artères, empêchant le déclenchement de tempêtes de feu, au demeurant peu probables du fait du manque de concentration des bombes et des conditions hivernales. En outre, la Luftwaffe, l'aviation militaire allemande, se révèle beaucoup plus redoutable qu'à l'été précédent. La chasse de nuit s'appuie désormais sur un vaste système de détection radar au sol, permettant de guider les intercepteurs vers les trajectoires prévisionnelles des bombardiers. Les radars embarqués des chasseurs lourds prennent ensuite le relais, permettant d'attaquer de manière précise les quadrimoteurs britanniques, en profitant du couvert de la nuit et du mauvais temps. Un nouveau système d'armes, le « Schräge Musik », composé de deux canons de 20 mm placés à la verticale sur le dos de ces chasseurs, offre l'avantage de se glisser discrètement sous les bombardiers, qui ne disposent pas de tourelles de mitrailleuses ventrales, jugées inutiles. Quelques obus dans les réservoirs d'ailes ou la soute à bombes suffisent à provoquer la destruction de la cible. Si l'action de ces tueurs nocturnes ne suffisait pas, la région de Berlin est hérissée de 2.800 canons lourds de la défense contre avions (DCA), aux tirs guidés eux-aussi par radar. Les pertes montent en flèche, passant de 2 % des effectifs engagés lors du premier raid le 18 novembre 1943, à 6,2 % le 26 novembre, et 8,7 % le 2 décembre. Malgré cela, Arthur Harris s'acharne dans « sa » bataille de Berlin durant les trois premiers mois de l'année 1944.

Canons anti-aériens jumelés de 128 mm. (c) SHD

Chasseur lourd nocturne Heinkel 219 avec radar Lichtenstein. (c) SHD

Défaite aérienne oubliée

Censée emporter la décision par

quelques raids massifs, la bataille aérienne de Berlin dégénère en une longue campagne d'attrition marquée d'une centaine de missions coûteuses. « *Nous sommes une cible pour les chasseurs de nuit*, note le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères Alexander Cadogan dans son journal ; *je me demande ce que nous allons faire. Nous ne pouvons pas continuer ainsi !* » Et pourtant, un énorme raid de 811 bombardiers vise encore une fois Berlin dans la nuit du 24 au 25 mars 1944. Gênés par des vents violents, les assaillants se présentent sur la capitale de manière dispersée, s'offrant aux coups des chasseurs et de la DCA : 72 bombardiers ne rentrent pas. Un dernier effort sur Nuremberg dans la nuit du 30 au 31 mars se conclut par le pire raid de l'histoire de la RAF, avec pas moins de 107 bombardiers détruits. Dégouté, Harris jette l'éponge. Le Bomber Command ne reviendra plus sur la capitale allemande jusqu'à la fin des combats.

Berlin detruite par les bombes alliées et l'armée Rouge 1945. (c) SHD

La bataille aérienne de Berlin s'achève par une défaite pour les Britanniques. Dans un effort sans précédent, le Bomber Command a largué près de 30.000 tonnes de bombes, perdant 1.303 bombardiers et 2.690 aviateurs. Pour ce bilan près de trois fois supérieur aux prédictions d'Harris, Berlin déplore 2.600 hectares réduits en décombres et au moins 10.000 civils tués, sans que ces attaques n'aient profondément perturbé la résilience des Berlinois ou conduit le Reich à capituler. Ces quatre mois de bombardements concourent néanmoins à fatiguer les défenses allemandes (la Luftwaffe perd environ 250 chasseurs de nuit) et entament les capacités de régénération de son potentiel militaire. Au même moment, l'aviation américaine obtient la supériorité aérienne de jour lors de l'opération « Argument », décisive en prévision du débarquement de Normandie et limite fortement le succès de la chasse allemande nocturne. Battu, Harris va profiter de la préparation du « Jour-J » pour rediriger ses bombardiers sur l'attaque des gares françaises, bien moins défendues avant de reprendre des missions contre le Reich. En point d'orgue de l'apocalypse subie par les villes allemandes au début de 1945, il y aura le choc psychologique du bombardement de Dresde, en février, qui provoquera la mort d'au moins 25.000 civils, certes beaucoup moins que les 135.000 morts longtemps évoqués.Avec la bataille aérienne de Berlin, Harris et le Bomber Command commencent leur descente dans les limbes mémoriels, accentuée avec la fin de la guerre.

Face aux résultats nuancés de la campagne de bombardement stratégique par rapport à ses ambitions initiales, l'historiographie d'après-guerre se concentre sur la gloire des avions de chasse, et en particulier sur leurs succès lors de la bataille d'Angleterre en 1940.

Jean-Charles Foucrier
Chercheur et référent Air
Service historique de la Défense

DANS LES LIVRES

HISTOIRE DU 1ER RPIMA
LE RÉGIMENT D'EXCEPTION DES FORCES SPÉCIALES

par le lieutenant-colonel Rémi Bernier.

Le lieutenant-colonel (ER) Rémi Bernier a été commandant en second du 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine (1er RPIMA) de 2010 à 2012. Le général d'Armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin, chef de corps du 1er RPIMA de 2004 à 2006 écrit : « *Pendant plus de quatre-vingts ans, la destinée du 1er RPIMA, et des unités dont il est l'héritier, a épousé, plus que toute autre, les bouleversements politico-militaires qu'a connus la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale* ». La filiation du 1er RPIMA remonte à la 1ère Compagnie d'infanterie de l'air (1ère CIA) créée par le capitaine Georges Bergé. Elle rejoint l'Égypte où elle est rattachée au « Spécial Air Service » (SAS) commandé par le capitaine écossais Archibald David Stirling. La 1ère CIA opère sur les arrières de l'Afrika Corps du maréchal allemand Erwin Rommel. A l'issue des combats en Afrique du Nord, elle rejoint l'Angleterre où elle est transformée en 4ème Bataillon d'infanterie de l'air- SAS (4ème BIA-SAS) qui est renommé 2ème Régiment de chasseurs parachutistes (2ème RCP). Il participe aux opérations de la Libération du continent européen. En octobre 1947, le 2ème RCP est transformé en 1ère Demi-Brigade coloniale de commandos parachutistes (1ère DBCCP). Sa mission consiste à former les bataillons coloniaux de commandos parachutistes (BCCP) en partance pour l'Indochine. Ils cumuleront 3.670 tués. Le 16 février 1955, la 1ère DBCCP est transformée, à Bayonne, en Brigade de parachutistes coloniaux. En 1958, elle devient Brigade parachutiste d'outre-mer. Le 1er novembre 1960, elle devient 1er RPIMA. A trois reprises, en 1962, en 1973 et en 1981, l'unité a failli être dissoute. Les chefs de corps qui la commandait à ces périodes critiques ont su la réorienter vers de nouvelles missions essentielles pour l'armée française.

Le 24 juin 1992, le Commandement des opérations spéciales est créé. Le 1er RPIMA est la première unité à l'intégrer. Il est une pièce maîtresse des opérations spéciales.

Le 1er RPIMA a participé à de nombreuses missions extérieures. A la cravate de son drapeau sont accrochées la croix de la Légion d'honneur, la croix de Compagnon de la Libération, la croix de Guerre 1939-1945 avec 6 palmes, celle des TOE avec 2 palmes et celle de la Valeur militaire avec 7 citations. Depuis 1985, le 1er RPIMA a perdu 14 hommes en opérations extérieurs. Le colonel Achille Müller, l'un des derniers vétérans SAS de la Second Guerre mondiale a écrit : « *J'ai la chance d'être le parrain du 1er RPIMA, digue successeur des SAS d'antan. Ils en ont l'esprit, l'instruction, la volonté. SAS TOUJOURS* »

Marc Beauvois

« Histoire du 1er RPIMA –
Le régiment d'exception des forces spéciales »
par le lieutenant-colonel (ER) Rémi Bernier,
Mareuil Éditions, 368 pages, 22 €

École des mousses (Finistère)

Légion d'honneur, croix de Guerre 1914-1918, croix de Guerre 1939-1945, croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs.

L'École des mousses, autrefois constituante avec l'École de maistrance des « Écoles préparatoires du Pont », est une école militaire française de la Marine nationale. Créée en 1856 par un décret de Napoléon III et héritière des compagnies de mousses instituées par une ordonnance royale de 1829, elle retira les mousses des équipages de ligne et les regroupa sur un navire-école. Les mousses furent embarqués sur *La-Lyonnaise*, *L'Abondance*, la *Thétis*, *L'Inflexible*, *L'Austerlitz*, *L'Armorique* et ses annexes le *Magellan*, le *Montcalm* et le *Jean-Bart*.Pendant la Grande guerre, la Brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, constituée le 7 août 1914 et qui comptait 6.000 hommes, dont environ 600 apprentis marins, avait perdu la presque totalité de son effectif initial lors de sa dissolution en décembre 1915 après 16 mois de combats dans les Flandres, notamment dans la bataille de Dixmude. En 1940, les mousses embarquèrent sur le cuirassé *Paris* pour un périple vers Toulon. A la Libération, ils rejoignirent l'École de maistrance à Loctudy et revinrent à Brest en 1960 dans les locaux de l'ancienne École navale.

L'École des mousses ferma en 1988 pour renaître à Brest en 2009 avec une promotion de 150 mousses, portée aujourd'hui à 250.

La formation

L'École des mousses a pour mission de former des jeunes engagés de 16 à 18 ans et d'un niveau de la classe de troisième. À la fin de cette formation,

L'École des mousses à Brest.

École des mousses (Finistère)

Les mousses embarqués.

les mousses pourront apprendre un métier qui leur permettra d'intégrer l'équipage d'un bâtiment ou d'une base à terre. L'école leur permet d'acquérir des qualités et des valeurs morales, une bonne condition physique et un niveau scolaire suffisant pour leur permettre de faire carrière dans la Marine nationale.

Le taux de féminisation est de l'ordre de 25 %. Les élèves signent un contrat d'engagement pour 10 mois et, en cas de réussite, un contrat de quatre ans comme quartier-maître de la flotte. Ils ont dès lors un statut militaire. La formation dure 10 mois, en 8 sections de 25/30 mousses, chacune avec son chef de « hune » et deux « gabiers d'échelle ». Ils suivent des cours académiques, des formations maritime et militaire et embarquent sur plusieurs voiliers de tradition. Leur devise est « Mousse, sois toujours vaillant et loyal. »

L'épaulette des mousses.

Les mousses portent une épaulette et le béret à pompon de la Marine nationale. Les mousses sont ensuite orientés vers les métiers suivants : matelot restauration ; matelot fusilier marin ; matelot opérations systèmes de combat ; matelot maintenance aéronautique ; matelot machine ; matelot pont ; matelot pont d'envol ; matelot système d'informations et de télécommunications ; matelot pompier ; secrétaire ; opérateur sécurité navire ; guetteur-sémaphorique.

Une école très décorée

Le drapeau porte sur son avers « École des mousses » et sur son revers « Honneur et Patrie ». L'un des plus anciens et des plus décorés de la Marine nationale, il arbore : la Légion d'honneur, attribuée en 1954, et la croix de Guerre 1914-1918, attribuée en 1922 avec la citation : *« L'École des apprentis marins de Brest a formé de nombreux contingents de marins, dont l'esprit de devoir et de sacrifice s'est hautement manifesté soit à terre, soit à bord, au cours de la guerre 1914-1918. »*

La croix de Guerre 1939-1945 a été attribuée en 1951 avec la citation : *«École de haute valeur maritime et militaire, a formé des générations de marins dont le courage, la discipline et le dévouement ont fait honneur aux traditions de la Marine pendant la guerre 1939-1945».* La croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs a été remise en 1965 avec la citation : *« L'École des mousses a fourni à la Marine une élite de marins de carrière dont l'esprit de devoir et de sacrifice n'a cessé de se manifester au combat sur les théâtres d'opération extérieurs. »*

Parmi les anciens célèbres figurent : l'ancien député et maire de Chelles Charles Cova (mousse 1948), l'acteur Bernard Giraudeau (mousse 1963), le contre-amiral (2S) Hervé Vautier (mousse 1965).

Pierre Castillon
vice-président de l'ANCGVM

École nationale supérieure des Arts et Métiers (Paris)

Depuis le 11 novembre 1923, une flamme éternelle est allumée sous l'Arc de Triomphe à Paris, sur la tombe du soldat inconnu. Le ravivage de la Flamme de la nation est assuré par le Comité de la Flamme qui regroupe près de 760 associations. L'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers, décorée des deux croix de Guerre, et à ce titre membre de l'ANCGVM, honore annuellement en novembre le soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Sous l'impulsion de la Société des ingénieurs Arts et Métiers, c'est, depuis quelques années, 300 élèves en uniforme qui se retrouvent avec une cinquantaine d'anciens élèves et les représentants de l'école. Les élèves de 2ème et de 3ème années viennent de Paris mais aussi de Lille, de Châlons-en-Champagne, de Metz, d'Angers, de Cluny, de Bordeaux et d'Aix-en-Provence. Ils sont debout sur plusieurs rangs dans un profond silence en respect aux victimes des dernières guerres. Comme certains élèves ont pu l'exprimer à *Arts et Métiers Magazine « C'est un héritage que les Gadz'Arts* [anciens élèves des Arts et Métiers] *doivent perpétuer en honorant ceux qui ont défendu la France »*. Cette cérémonie à l'atmosphère digne est rythmée par la Musique des Gardiens de la Paix, dirigée par Gildas Harnois, lui-même secondé par Jean-Jacques Charles. Elle assure depuis plus de dix ans l'animation du ravivage des Arts et Métiers. Cela permet aux jeunes d'entonner l'hymne des Gadz'Arts, dont le couplet de 1914-1918 : *« Et en 14, lors de la Grande Guerre. Ils sont partis joyeux à l'ennemi, Abandonnant leurs études si chères. Abandonnant leurs parents, leurs amis. Pendant quatre ans, ils connurent la souffrance. Parmi les morts, nombreux sont les Gadz'Arts. Songez aussi à eux Gadz'Arts de France. A ces jeunes gens qui sont morts en Gadz'Arts. (bis)»* La cérémonie est filmée et diffusée en direct sur les réseaux sociaux, permettant à ceux n'ayant pu faire le déplacement d'assister à cet évènement. Enfin, à la fin de la manifestation, les participants se retrouvent à l'Hôtel des Arts et Métiers, siège de l'association situé avenue d'Iéna. Ils assistent à un discours du président de la Société des ingénieurs Arts et Métiers en lien avec l'actualité et la cérémonie puis le président de l'Union des élèves conclut. Un verre de l'amitié permet d'échanger sur ce moment particulier qu'est le ravivage de la flamme de la Nation, en mémoire de nos anciens.

Albin Cantalupo (Ai.190),
délégué général de la Société des ingénieurs Arts et Métiers

Cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

ALENÇON (Orne)

Croix de Guerre 1939-1945 avec palme.

Le 12 août 1944, Alençon, préfecture du département de l'Orne, est la première ville libérée par des forces françaises ; la 2ème Division blindée du général Leclerc.

La résistance

Fin mai 1940, suite à l'offensive allemande, Alençon est traversée par des files de réfugiés belges, néerlandais et français. Plus de deux millions de réfugiés traversent la commune. Une vingtaine de centres d'accueil sont installés. Le 14 juin, la Luftwaffe bombarde la commune. Le gaz et l'électricité sont coupés. Avant de quitter la ville, le préfet Marcel Amade demande aux commerçants de maintenir leurs établissements ouverts. Le maire Charles Chesneaux, lui, décide de rester. Il sera la seule autorité civile. Le 17 juin à 11 h 00, les forces allemandes entrent dans Alençon. Dans l'Orne, à la veille du débarquement des Alliés en Normandie, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) comprennent 650 hommes. Ils appartiennent essentiellement à trois mouvements : l'Armée secrète qui compte 350 résistants et dirigée par Daniel Desmeulles ; le Mouvement Libération-Nord sous les ordres d'Henri Laforest et Robert Bernier, dispose de 120 combattants ; les Francs-Tireurs et Partisans Français commandés par Raymond Noël alignent 50 hommes. Les mouvements de résistance sont faiblement armés et la valeur militaire des hommes très variable. En Normandie, les parachutages d'armes sont réalisés seulement dans le Calvados et l'Orne et organisés par le Bureau des opérations aériennes (BOA) dépendant du Bureau central du renseignement et d'action (BCRA) de la France libre ou du Special Opérations Executive (SOE) britannique. La procédure d'habilitation du terrain est stricte. Le responsable FFI transmet une carte Michelin qui localise et indique les références géographiques du terrain. En retour, le BOA envoie au responsable du réseau les normes à respecter pour que le terrain soit homologué. Dans l'Orne, les terrains auront pour nom de code : Aurore, Garde, Godet, Grêle, Éclair, Goudron, Lapin et Orage. Les parachutages d'armement et d'équipements sont réalisés par les avions de type Halifax, Stirling et Lancaster de l'aviation britannique. Dans la nuit du 7 au 8 avril 1944, après avoir entendu à la radio anglaise (BBC) le message *« Tiens voilà la quille »*, les résistants de l'Orne réceptionnent sept conteneurs sur le terrain Goudron. Début 1944, le BCRA a préparé des plans d'action approuvés par le SOE et qui devront être mis en œuvre lors du débarquement des forces Alliés : plan vert (voies ferrées) ; plan violet (lignes téléphoniques) ; plan bleu (lignes électriques) ; plan tortue (routes et ponts). Le 1er juin 1944, la BBC émet le message d'alerte : *«L'heure des combats viendra »*. Immédiatement, les mouvements de résistance se mettent en alerte. Le 5 juin, les messages *« Les dés sont sur le tapis »* et *« Il fait chaud à Suez »* sont émis. Les résistants passent à l'action et réalisent des actes sabotages et de guérilla. Dans l'Orne, 12 sabotages des voies ferrées sont effectués dans les jours qui précèdent le débarquement. Des abattis d'arbres sont constitués pour entraver les déplacements des forces allemandes. Les résistants neutralisent pendant trois jours la route entre Gacé et Vimoutiers. Les véhicules sautent sur des mines ou sont attaqués à la grenade ou mitraillés. En 75 jours de combat, 501 véhicules sont détruits

ALENÇON (Orne)

et 2.000 Allemands sont faits prisonniers. Dès juin 1940, les Allemands cherchent à démanteler les réseaux de résistance et à arrêter les combattants FFI. A partir de 1942, la répression est exercée par la Gestapo, et non plus par la police militaire et le contre-espionnage de la Wehrmacht. Dès 1940à Alençon, la prison des Ducs et la caserne Bonet sont réquisitionnées par les Allemands pour incarcérer les résistants avant leur exécution ou leur déportation vers les camps de concentration. 38 résistants seront exécutés.

L'arrivée de la 2ème DB

Le 15 juin 1940 à Magnant (Aube), le capitaine Philippe François Marie de Hauteclocque est blessé à la tête et fait prisonnier. Le 17 juin, il s'évade de l'hôpital d'Avallon. Le 27 juin à Grugé-l'Hôpital, il se fait faire de faux papiers au nom de Philippe Leclerc. Le 12 juillet, il franchit la frontière espagnole, rejoint Lisbonne et embarque sur le *Hilary* à destination de Londres. Le 25 juillet, il se présente au général de Gaulle qui le nomme commandant. Il reçoit pour mission de rallier l'Afrique équatoriale française à la France libre. Le 10 août, il atterrit à Lagos (Nigeria). Le Cameroun, le Tchad, le Congo et le Gabon se rallient à la France libre. Fin 1940, il est nommé colonel.

À partir de Fort-Lamy (aujourd'hui N'djamena) avec 99 véhicules anciens et 350 hommes du Régiment des tirailleurs sénégalais du Tchad, il lance son offensive sur Koufra qui tombe le 1er mars 1941. Ensuite, il entreprend la conquête du Fezzan. En août 1941, Philippe Leclerc est promu général. La colonne Leclerc combat en Tunisie. Le 10 mai 1943, elle entre dans Tunis. Le 24 août, la 2ème Division blindée (2ème DB) est créée. Elle compte 16.000 hommes et 4.000 véhicules et est équipée de matériels américains. En septembre 1943, elle s'entraîne près de Rabat. Le 10 avril 1944, ses unités embarquent pour l'Angleterre où elles poursuivent leur entraînement. Le 1er août, le 2ème DB débarque à Utah Beach sur la commune de Saint-Martin-de-Varreville. Elle fait partie du 15ème Corps d'armée qui dépend de la 3ème Armée du général américain Patton. Le 10 août, la ville d'Alençon lui est assignée comme objectif. Le 11 août, en pleine nuit, le général Leclerc entre dans le faubourg Sud d'Alençon. Le 12 août, la 2ème DB traverse la commune sous les cris d'allégresse de la population. Alençon reçoit la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de l'armée : *« Vaillante cité qui a opposé à l'occupant une résistance farouche. Cruellement atteinte, notamment au cours de la bataille de Normandie, a fait preuve d'un beau courage et d'une ardente foi dans la victoire finale. Plusieurs de ses habitants fusillés, 88 déportés, dont 40 sont morts dans les camps de concentration, n'en a pas moins continué la lutte jusqu'à sa libération par les troupes de la 2ème DB et par ses propres combattants des Forces françaises de l'intérieur ».*

Entrée de la 2ème DB dans Alençon.

Marc Beauvois

VOREPPE (Isère)

Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile d'argent.

Voreppe est une commune de l'Isère située à 25 km au Nord de Grenoble. La position géographique de la commune en fera un objectif stratégique au cours de la bataille des Alpes.

La batailles des Alpes

En 1927, la Commission d'organisation des régions fortifiées est créée. Dès 1928, le ministre de la Guerre, Paul Painlevé, décide de renforcer la défense du massif alpin. En 1937 sur les 58 ouvrages prévus, 34 sont terminés. Quatre secteurs adaptés aux compartiments du terrain sont réalisés: secteur défensif du Rhône ; secteur fortifié de Savoie ; secteur fortifié du Dauphiné et secteur fortifié des Alpes-Maritimes. La mise en œuvre de ces ouvrages est réalisée par sept bataillons alpins de forteresse, deux régiments d'artillerie de position et un bataillon de génie. L'effectif est de 7.500 hommes en temps de paix et de 15.000 en temps de guerre. En septembre 1939, la VIème Armée qui défend les Alpes comprend trois corps d'armée regroupant onze divisions d'infanterie, une brigade de spahis et les quatre secteurs fortifiés, soit une force de 550.000 hommes. Au cours de l'automne 1939, huit divisions partent pour le Nord-Est. L'Armée des Alpes se substitue à la VIème Armée. Elle comprend les quatre secteurs fortifiés, 87 sections d'éclaireurs skieurs, trois divisions de série B et des éléments organiques soit une force de 175.000 hommes. Lors de la mobilisation les divisions de série B, composées à 90 % de réservistes âgés, sont dérivées des divisions d'active. Elles ne disposent pas de la totalité de leur équipement qui est souvent ancien. Le 11 juin 1940, l'Italie attaque la France. L'Armée des Alpes est le rempart contre l'invasion italienne. L'armistice entre en vigueur le 25 juin. Les pertes françaises s'élèvent à 37 tués, 62 blessés et 155 prisonniers. Les forces italiennes ont 631 tués, 2.631 blessés et 616 prisonniers.

Voreppe

La poussée des Allemands en direction du Sud impose au général Orly, commandant l'Armée des Alpes, de constituer une ligne de défense au Nord-Ouest des Alpes pour éviter l'encerclement. Lyon étant déclarée ville ouverte, les ponts ne peuvent être détruits. La ligne de défense est donc installée sur l'Isère. Cette ligne est défendue par 30.000 hommes provenant des dépôts, des unités régionales et d'éléments des Armées du Nord-Est en cours de repli. Cette force dispose de 130 canons dont 38 canons de Marine de 47 mm et 65 mm provenant de l'arsenal de Toulon. Le général Orly impose que les réfugiés, qui fuient devant les Allemands, empruntent la rive droite du Rhône pour éviter de perturber les mouvements de son armée. Le 22 juin, la Wehrmacht lance son offensive. Les habitants de Voreppe se réfugient dans la montagne, dans les galeries des cimenteries ou dans les champignonnières. Les tirs des canons français obligent par deux fois les chars allemands à se replier. L'arrivée le 23 juin du 104ème Régiment d'artillerie lourde renforce les capacités défensives françaises. Des obus allemands atteignent Voreppe, dont 200 s'abattent sur le Petit Séminaire. L'offensive allemande est bloquée le 24 juin au soir. Les forces armées allemandes et italiennes ne peuvent pas réaliser leur jonction. A partir du 11 novembre 1942, les Italiens occupent la Chartreuse. En mars 1943, l'abbé Henri Grouès, dont le pseudonyme dans la

VOREPPE (Isère)

résistance est « abbé Pierre », installe le premier groupe de clandestins en Chartreuse au-dessus de Voreppe. Ce lieu a été choisi après une rencontre avec André Demirleau menuisier à Voreppe. L'abbé Pierre, à l'église Saint-Hugues de Grenoble, conseille en confession aux jeunes de ne pas partir en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO). Par ailleurs, son réseau de résistance catholique a mis en place une filière d'évasion vers la Suisse des juifs et des hommes recherchés. L'abbé Pierre et son groupe quitte La Chartreuse en septembre 1943. Le 27 septembre, le groupe de résistance Combat attaque une camionnette contenant 250.000 jeux de tickets de rationnement destinés à 73 communes. Ce qui permettra aux maquis d'assurer leur alimentation. Le 8 septembre 1943, les forces allemandes remplacent les troupes italiennes. Aloïs Brunner, bras droit d'Eichmann, arrive à Grenoble pour lutter contre les actions de la Résistance. Il propose une prime de 5.000 francs pour toute dénonciation. Le Kommando Brunner sera responsable de la déportation de 375 résistants isérois, soit la moitié des déportés de l'Isère. En décembre 1943, la Résistance abat, à Voreppe, un cafetier qui a trahi Durand et Berfini, deux responsables du groupe Combat. Du 21 juin au 23 juillet 1944, en prévision du débarquement de Provence, les groupes de résistance mènent des actions de sabotages de voies ferrées et de harcèlement des convois allemands. Au cours de ces accrochages, les Allemands déplorent 5 morts et 16 blessés. Le 1er août, Voreppe est l'objet de représailles. Deux maisons sont incendiées ainsi que l'Hôtel du Petit Paris qui était un lieu de rendez-vous de la Résistance. L'hôtelier échappe de justesse à l'arrestation par la Milice. Sur les 35 personnes tuées par les Allemands, à Voreppe, 18 étaient des Voreppins. Voreppe recevra la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de la division. *« A la porte des Alpes et placée en 1940 dans une situation tactique d'une importance capitale pour la défense de Grenoble, s'est intégrée d'enthousiasme dans le dispositif défensif organisé sur son territoire. A contenu, avec les éléments de l'Armée des Alpes, pendant trois jours, tous les assauts de l'ennemi, brisant des attaques vigoureuses, lui assurant des pertes considérables en lui barrant le passage jusqu'à la signature de l'Armistice. Organisant ensuite et constituant l'essentiel du maquis de la Chartreuse, a mené, de 1943 à la Libération, la lutte clandestine avec autant d'héroïsme que d'abnégation, cachant les évadés, les patriotes, les réfractaires, les agents parachutés, les israélites fuyant la persécution, faisant sauter des voies et harcelant à la mitrailleuse les convois allemands au prix de sacrifices considérables. A eu, pour ces faits, de nombreux déportés et otages et des habitants torturés et pendus. Du fait des bombardements et des représailles, a eu près de 20 immeubles écrasés ou sérieusement endommagés. »*

Destruction des voies ferrées par la Résistance.

Marc Beauvois

Bâtiment-école *Tigre*

Le bâtiment-école* Tigre *est l'héritier des traditions du contre-torpilleurs du même nom.

Le *Tigre* appartient au groupe de bâtiments-écoles basé à Brest. Il sert à la formation des officiers et officiers-mariniers chefs de quart. Il peut être gréé pour la lutte antipollution.

Le bâtiment-école

En 1978, l'état-major de la Marine nationale lance un programme pour la construction de huit bâtiments-écoles. Le *Léopard*, la *Panthère*, le *Jaguar* et le *Guépard* sont construits par la SICNAV de Saint-Malo. Le *Lynx*, le *Tigre* et le *Lion* sont produits par le chantier La Perrière de Lorient. Le *Chacal* est construit par la société SFCN de Villeneuve-la-Garenne. Ces huit bâtiments sont mis sur cale entre la 6 avril 1981 et le 27 février 1982. Ils entrent en service entre le 4 décembre 1982 et le 10 septembre 1983. Les bâtiments-écoles de classe *Léopard* mesurent 43 m de long et 8,30 m de large. Ils déplacent 470 t à pleine charge. L'équipe comprend 15 marins, auxquels il faut ajouter les 4 instructeurs et les 18 élèves. En 1984, le commandant du pétrolier-ravitailleur *Durance* lance un appel radio au *Léopard* et demande si l'ensemble de la « ménagerie » part en tournée. Le contre-amiral commandant l'école qui se trouve à bord du *Léopard* lui répond : *« Oui et le dompteur est à bord »*. Depuis cette date l'appellation est res-

tée. Leur remplacement était prévu vers 2008 mais, faute de disponibilité budgétaire, il est décidé d'allonger leur durée de vie de plus de dix ans. Entre 2011 et 2012, les bâtiments-écoles font l'objet d'une opération de rénovation par Piriou Naval Services. Les deux moteurs diesels, les groupes électrogènes, le séparateur d'hydrocarbures, les réfrigérateurs, le radar de navigation et le gyrocompas sont remplacés.

Le contre-torpilleur

A l'issue de la première guerre mondiale, l'État-major de la Marine nationale décide la construction d'un bâtiment capable d'accompagner l'escadre principale, de l'éclairer, d'engager les unités d'éclairage ennemie et de contribuer à la protection des cuirassés. En avril 1921, le Comité technique de la Marine adopte un avant-projet de 2.360 tonnes capable de croiser à 35 nœuds (64,8 km/h). Les plans sont établis en 1921 par le Service technique des constructions navales. C'est une rupture avec les pratiques d'avant 1914. Les chantiers privés bénéficiaient d'une relative latitude d'exécution. Il en résultait des différences entre les unités et des complications pour assurer la maintenance. Le *Jaguar* et la *Panthère* sont construits par les Arsenaux de Lorient, le *Léopard* et le *Lynx* par les Ateliers et Chantiers de la Loire de Saint-Nazaire, le *Tigre* par les Ateliers et Chantiers de Bretagne de Nantes et le *Chacal* par les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire-Penhoët. Les contre-torpilleurs de la classe *Jaguar* mesurent 126,78 m de long pour 11,40m de large. Leur armement comprenait 5 canons de 130 mm, 2 canons de 75 mm de défense contre avions remplacés en 1933 par quatre affuts doubles de mitrailleuses de 13,2 mm, 2 lance-torpilles triples de 550 mm et des rampes pour une quarantaine de grenades anti-sous-marine. L'effectif de l'équipage en temps de guerre comprend 12 officiers, 33 officiers-mariniers et 176 quartiers-maîtres et matelots. Le début du montage sur cale du *Tigre* commence le 18 septembre 1923. Son admission au service actif est effectuée le 7 février 1926.

De septembre 1939 à mai 1940, les

Bâtiment-école *Tigre*

contre-torpilleurs de la classe *Jaguar* assurent la protection des convois maritimes dans l'océan Atlantique et en mer Méditerranée. Le *Tigre* reçoit la croix de Guerre 1939-1945 et est cité à l'ordre du corps d'armée : *« Sous le commandement du capitaine de vaisseau de Vedrines puis du capitaine de vaisseau de la Forest-Divonne (E) a effectué depuis l'ouverture des hostilités 101 jours d'opérations à la mer dans une zone infestée par les sous-marins ennemis. »*

Le 3 juillet 1940, le *Tigre* se trouve à Mers-el-Kébir lors de l'attaque de la base navale par les Britanniques. A 18 h 10 mn, le *Tigre* et le *Lynx* sortent de la base et engagent un destroyer anglais à 18.000 m avec leur artillerie. A 18 h 15, les deux contre-torpilleurs rejoignent le bâtiment de ligne *Strasbourg*. Ils l'escortent jusqu'à la base navale de Toulon. Le *Tigre* et le *Lynx* engagent deux destroyers et un sous-marin anglais et assurent la défense antiaérienne du *Strasbourg*. Le *Tigre* est cité à l'ordre de l'Armée de mer : *« Sous le commandement du capitaine de vaisseau de la Forest-Divonne (E.) le 3 juillet 1940 au cours de l'agression de Mers-el-Kébir, a réussi par une brillante manœuvre à sortir du port sous un feu très violent d'artillerie de 380. Par la suite, assurant la protection du* Strasbourg*, a engagé avec vigueur deux destroyers, un sous-marin et des avions britanniques. »* L'ordonnance du 7 janvier 1944 annule les citations obtenues dans le cadre de combats contre les Forces alliées. Le *Tigre* ne peut donc pas matérialiser cette citation sur son fanion. En réponse au débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord, Hitler déclenche l'opération « Anton », qui consiste à occuper la zone libre. Le 27 novembre, les forces armées allemandes s'emparent de la base navale de Toulon. L'absence d'équipages sur les contre-torpilleurs *Panthère* et *Tigre* empêche leur sabordage. Le 3 décembre 1942, les Allemands décrètent la saisie des deux contre-torpilleurs qui sont remis le 19 janvier 1943 à l'Italie. La *Panthère* et le *Tigre* sont respectivement rebaptisés *FR-22* et *FR-23* au sein de la Marine italienne. Le 7 août 1943, la *Panthère* (*FR-22*) transporte, de Ponza (Iles Pontines) à la Maddalena (Sardaigne), Benito Mussolini après sa déposition. Dès l'annonce de l'armistice du 9 septembre 1943 entre l'Italie et les Alliés, la Marine nationale réclame la restitution des deux contre-torpilleurs. Les ports métropolitains étant sous contrôle allemand, le *Tigre* est restitué à Bizerte le 28 octobre 1943. Le 23 décembre, il appareille en direction de Casablanca, où il bénéficie d'une modernisation de ses équipements et d'une remise en état. Le 6 avril 1944, il est de nouveau opérationnel et participe à l'escorte de convois. Le 4 janvier 1954, il fait l'objet d'un arrêté ministériel de condamnation et sort des effectifs de la Marine nationale.

Le bâtiment-école Tigre.

Marc Beauvois

43ème Bataillon d'infanterie de marine

Le 43ème Bataillon d'infanterie de marine (43ème BIMa) est l'héritier du 43ème Régiment d'infanterie coloniale (43ème RIC) et titulaire de la Légion d'honneur et des croix de Guerre 1914-1918 avec 6 palmes, 1939-1945 avec 1 palme et des Théâtres d'opérations extérieurs avec 1 palme.

Le 31 décembre 2024, le président ivoirien, Alassane Ouattara, annonçait lors de sa présentation des vœux : *«…nous avons décidé du retrait concerté et organisé des forces françaises en Côte d'Ivoire. Ainsi, le camp du 43ème BIMa, le Bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouët, sera rétrocédé aux forces armées de Côte d'Ivoire… »*. Le camp a été rétrocédé le 20 février 2025 en présence du ministre des Armées Sébastien Lecornu. Les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) comprenaient 600 militaires. Elles ont été dissoutes. Elles laissent la place au Détachement de liaison interarmées de Côte d'Ivoire, qui dispose de 80 militaires pour des missions de formation, de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la défense aérienne ivoirienne. La coopération militaire entre la France et la Côte d'Ivoire se poursuit. Le 8 mars 2025, un exercice franco-ivoirien a été organisé lors de la mission navale « Jeanne d'Arc ».

Le 43ème BIMa en Côte d'Ivoire

Le 43ème BIMa était l'ossature des FFCI. Il était composé de trois compagnies. La compagnie de commandement et de logistique était constituée d'une section de commandement, d'une unité de reconnaissance, d'une

section de transmission et de l'unité de soutien sanitaire. La compagnie d'infanterie comprenait : une section de commandement ; deux sections de combat ; une section d'appui ; un escadron blindé, composé d'un peloton de commandement et de trois pelotons de blindés ERC-90 Sagaie. Le compagnie d'infanterie et l'escadron blindé étaient constitués de personnels en mission de courte durée (quatre mois). La compagnie de commandement et de logistique comprenait deux tiers de personnels en longue durée (deux ans).

Héritier du 43ème RIC

Le 2 août 1914, le 43ème RIC est créé comme régiment de réserve du 23ème Régiment d'infanterie coloniale. En 1914, pour les troupes coloniales, l'unité dérivée prend le numéro de l'unité d'active augmenté de 20. A l'issue du premier conflit mondial, le 43ème RIC est titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de Guerre 1914-1918 avec 6 palmes. Les inscriptions sur son drapeau indiquent les batailles où il s'est illustré : Lorraine, Artois, Verdun, l'Aisne, Reims et Champagne. En juin 1940, il se bat dans le secteur Tahure-Sommepy (Marne). Un canon antichar de 25mm de la 10ème compagnie détruit 13 blindés allemands. A l'issue de la campagne de France, le 43ème RIC reçoit la croix de Guerre 1939-1945 avec une palme. Le 21 juillet, il est dissous. En novembre 1940, il est recréé à Bizerte (Tunisie). De novembre 1942 à mars 1943, son 3ème bataillon combat, pendant la campagne de Tunisie, aux côtés des unités britanniques et de celles de la France libre. En décembre 1944, le gouvernement français décide d'envoyer en Asie deux divisions coloniales d'Extrême-Orient (DCEO). La 1ère DCEO doit combattre le Japon dans le Pacifique. La 2ème DCEO doit affronter les Japonais en Birmanie puis en Indochine. Le 43ème RIC intègre la 1ère DCEO. La fin du second conflit mondial met un terme à ce projet. Le 2 février 1946, le 43ème RIC débarque en Indochine. Il fait l'objet de multiples réorganisations. Le bataillon de marche du 43ème RIC (BM/43ème RIC) est créé le 1er jan-

43ème Bataillon d'infanterie de marine

vier 1953. En mai 1953, le général Navarre est nommé commandant en chef en Indochine. Il décide de créer des groupements mobiles (GM) qui sont des groupes interarmes à base d'infanterie. Le GM 100 sera le plus puissant. Il comprend le Régiment de Corée, le BM/43ème RIC, le 2ème groupe du 10ème Régiment d'artillerie coloniale, le 3ème escadron du 5ème Cuirassiers, une compagnie des transmissions, un groupe de transport et une unité du génie. Son effectif est supérieur à 3.500 hommes. Le 8 avril 1954, le GM 100 relève le GM 11 à An Khé. Le 19 avril, le Viet-Minh contrôle l'ensemble des accès à An Khé. Le camp d'une emprise de 6 kilomètres sur 1 kilomètre est situé au fond d'une cuvette. Il est totalement encerclé. Son ravitaillement n'est possible que par voie aérienne. Le général Ely, qui remplace le général Navarre, décide d'évacuer la cuvette suite aux menaces qui pèsent sur l'axe Pleiku-Ban Mê Thuôt. Le 24 juin, le GM 100 prend la direction de Pleiku. Il est scindé en quatre rames. Le BM/43ème RIC ouvre la voie. A 14 h 20 au pont de la Dak Po le convoi est attaqué. L'ensemble des véhicules est détruit. Les militaires qui réussissent à échapper à l'embuscade rejoignent le point de recueil situé à sept kilomètres. Le GM 100 a perdu un tiers de son effectif (tués, disparus ou prisonniers). Le BM/43ème RIC dénombre 51 morts, 170 blessés et 104 prisonniers. Le 43ème RIC reçoit la croix des TOE et est cité à l'ordre de l'armée : *« Régiment déjà célèbre dans les Troupes coloniales, dont le drapeau décoré de huit palmes porte inscrit dans ses plis les noms de nombreuses victoires de 1914-1918 et 1939-1945. En Extrême-Orient, depuis février 1946, sous le commandement du colonel Cluset a réalisé la pacification de vastes régions, du Mékong intérieur au Golfe du Siam et au Cambodge. A dû briser, pour accomplir cette lourde tâche, la résistance de bandes rebelles, nombreuses, bien armées et bien encadrées, retranchées dans des repaires difficiles à atteindre. Opérant sous un climat dur, a obtenu d'excellents résultats causant aux pillards des pertes sévères de plusieurs milliers d'hommes. A su, partout, aux derniers coups de feu, s'attacher les populations délivrées, par une action politique inspirée de toute la générosité et de toute la cordialité française.»* Le 31 décembre 1955, le 43ème RIC est dissous.

Le GM 100 anéanti.

Le 1er avril 1960, le 43ème Régiment blindé d'infanterie de marine (43ème RBIMA) est créé à Offenburg (Allemagne). Du 8 mai 1964 au 28 août 1965, Jean-Philippe Smet, plus connu sous le nom de Johnny Halliday, y effectue son service militaire qu'il terminera avec le grade de sergent. En juin 1978, le 43ème RBIMA est dissous. Le 1er juillet 1978, le 4ème BIMA, stationné au camp Port-Bouët, change d'appellation et devient le 43ème BIMA.

Marc Beauvois

Vendée – 85 – Sables-d'Olonne

Assemblée générale du 25 janvier 2025

L'Assemblée générale des Croix de guerre et de la valeur militaire de la section de Vendée s'est déroulée le 25 janvier 2025 aux Sables-d'Olonne, dans la maison du Comité d'entente patriotique. Le président a souhaité les vœux pour l'année 2025 et la bienvenue aux nouveaux membres : le général Paul Belloir, le lieutenant-colonel Philippe Hour-regue, le lieutenant-colonel Jean-Louis Bourmaud et Jacques Maréchal.

Les adhérents ont été remerciés pour leur fidélité envers l'association. Une minute de silence a été observée à la mémoire des camarades et militaires, gendarmes et forces de l'ordre disparus au cours de l'année écoulée. La section et le porte-drapeau Gérard Durandet ont participé au cours de l'année 2024 à 22 sorties ou cérémonies officielles et autres commémorations. Notre trésorier Yves Braud ne souhaitant pas se représenter, comme il aime à le dire *« atteint par la limite d'âge »*, après ces nombreuses années d'implication rigoureuse et fidèle à la section. Disponible et animé d'un excellent état d'esprit, nous le remercions vivement.

A la suite de l'élection, le poste de trésorier a été honoré par Jacques Guilloux. L'association remercie le maire Yannick Moreau et Madame Hordenneau, élue déléguée aux côtés de l'adjoint à la Culture, au Patrimoine et associations patriotiques pour la mise à disposition gracieuse de la salle du Comité d'entente patriotique.

La séance étant levée, les participants ont partagé le verre de l'amitié. Afin de poursuivre et finaliser cette journée conviviale et fraternelle, un repas était organisé au restaurant le Petit Puits à Olonne-sur-Mer. La section totalise une trentaine d'adhérents.

Pierre Tonneau,
président

Section de la Vendée.

« Camerone 2025 » à la maison mère de la Légion étrangère, jeudi 30 avril 2025

Les portes du Quartier Vienot, maison mère de la Légion étrangère à Aubagne, se sont ouvertes pour commémorer le 162ème anniversaire des combats de Camerone. Un fait d'armes héroïque, profondément ancré dans l'histoire de la Légion étrangère survenu le 30 avril 1863 au Mexique, où 62 légionnaires résistèrent jusqu'au bout, face à plus de 2.000 soldats mexicains, et inscrit dans les plis du drapeau du Régiment étranger par décision du ministère de la guerre le 4 octobre 1863. Suivis par environ 10.000 spectateurs installés autour de la place d'armes du 1er Régiment étranger, le premier temps fort de la journée a débuté par une cérémonie militaire présidée, pour la première fois depuis sa mise en place, par le président de la République, Emmanuel Macron, accompagné du ministre des Armées Sébatien Lecornu et du chef d'État-major des armées, le général Thierry Burkhard. A leur arrivée, le général Cyril Youchtchenko, commandant la Légion étrangère, a présenté l'ensemble des forces sous les armes au chef des Armées, avant que le de chef d'État les passe en revue.

Cet hommage, placé sous le thème des 80 ans des combats de la Libération des unités de la Légion étrangères, a débuté par une remise des insignes de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire. Lors de cette cérémonie, le père Yannick Lallemand, aumônier militaire ayant consacré plus de 20 ans à la Légion étrangère et ayant sauté lors de l'opération « Bonite » sur Kolwezi avec les hommes du 2ème Régiment étranger de parachutistes, fut élevé au rang de Grand officier de la Légion d'honneur. Une remise du prestigieux képi blanc, à une section de jeunes engagés ayant achevé leur trois mois et demi de formation, a suivi ce moment de récompenses nationales, avant que ne débute le cérémonial très émouvant de Camerone. Remonté sur la « Voie sacrée », nom de la place d'armes, de la prestigieuse relique du capitaine Danjou (main en bois) par trois anciens de la Légion étrangère au passé héroïque, accompagné par une section de pionniers avant d'évoquer le déroulé des combats. Cette matinée émouvante s'est achevée par un défilé des troupes à pied précédé par un passage de deux Rafale de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Une aubade de la musique de la Légion étrangère a clos ce moment d'hommage, avant que le second temps fort ne soit ouvert pour deux jours, la kermesse et les portes ouvertes de la Légion étrangère.

Hervé Bonnier,
président du Comité Sud-Paca

Lien de la cérémonie
https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/04/30/ceremonie-de-camerone-a-aubagne

Général André Fayette

Grand'croix de la Légion d'honneur

Le général André Fayette, né en 1926 dans le Limousin, soldat en 1944, général de division en 1986, homme de culture, grand sportif, instructeur émérite, a été notre camarade de la 29ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Il est décédé en 2025 dans sa 99ème année. Entré dans les Forces françaises de l'intérieur à 18 ans, puis engagé en septembre 1944 pour 3 ans au 3ème Bataillon de zouaves, sergent en juin 1945, André Fayette est entré en mars 1947 à l'École spéciale militaire de Cherchell, puis en décembre 1947 à l'École spéciale militaire interarmes, dont il sortit sous-lieutenant en mai 1949. Après une courte affectation au 152ème Régiment d'infanterie, il a rejoint les parachutistes de la Légion étrangère pour onze années. D'abord à Sétif, au Centre de formation des 3ème Bataillon étranger de parachutistes (BEP), puis au 2° BEP en Indochine à partir de mars 1951. Lieutenant en mai 1951 dans la compagnie d'Hélie Denoix de Saint-Marc, il a reçu en Indochine cinq titres de guerre : blessure par mines en juin 1951 ; citation à l'ordre de la division en septembre 1951 ; citarion en mars 1952 ; citation en juillet 1952 ; citation à l'ordre du corps d'armée en septembre 1952. Marqué dès le 1er novembre 1954 par la « Toussaint rouge », il perdit son fils de 5 ans, tué par bombe dans la citadelle de Sétif. Chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1955, il fut affecté en décembre 1955 au 2ème Régiment étranger de parachutistes (REP), dont il commanda la 1ère compagnie de 1956 à 1959. Promu officier de la Légion d'honneur en juin 1959, après deux citations à l'ordre du corps d'armée et deux à l'ordre de l'armée en Algérie, il fut affecté en septembre 1959 à l'École des troupes aéroportées (ETAP) de Pau. Il allait rejoindre le 1er REP au moment de sa dissolution du 30 avril 1960, suite au putsch d'Alger, et fut alors affecté au 2ème REP. Il réussit, en 1966, le concours de l'École de Guerre après sa nomination en 1965 comme chef de bataillon. De 1974 à 1978, il fut promu colonel commandant le 1er Régiment de chasseurs parachutistes et commandeur de la Légion d'honneur. Élève du Centre des hautes études militaires et de l'IHEDN en 1977, il commanda l'ETAP en 1978. Nommé général adjoint du gouverneur militaire de Lyon, puis chargé de la 15ème Division d'infanterie, il rejoignit la Division militaire territoriale en tant que général de division. Admis en 2ème Section en mars 1986, il fut chargé de mission sur les risques majeurs au ministère de l'Environnement.

De gauche à droite : le préfet du Var, le général Fayette et le général Guignon qui l'a décoré.

Grand officier de la Légion d'honneur en 2017, il fut élevé à la dignité de Grand-croix en 2024. Ses obsèques furent célébrées le mercredi 29 janvier 2025 en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, suivies des honneurs militaires.

Pierre Castillon,
président de la 29ème session de l'IHEDN
vice-président de l'ANCGVM

« Les champions sportifs décorés de la croix de guerre »
Sous la direction de Michel Merckel

Bon de commande

Pour commander le livre, merci de bien vouloir remplir ce bulletin et joindre votre règlement par chèque à l'ordre de : « ANCGVM » , à Hôtel des Invalides – 129 rue de Grenelle 75007 PARIS
(Une commande par téléphone ainsi qu'un virement bancaire est bien sur possible, nous contacter.)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Téléphone : _____

Je souhaite commander : ……. exemplaire (s) du livre :

« Les champions sportifs décorés de la croix de guerre »
Sous la direction de Michel Merckel

au prix de **15 euros** par exemplaire (s)
(Frais de port : rajouter 2 € pour un exemplaire ou 16% au prix de tous les exemplaires commandés)

Total livres : …… €

Port : …… €

Total TTC : …… €

ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919 - Loi du 1er juillet 1901 – Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »
(Alphonse JUIN, Maréchal de France)

Formulaire d'adhésion Membre titulaire

NOM (en majuscule) : ..... Prénoms : .....
Né(e) le : ..... à : ..... Dépt. ou pays : .....
Civilité ou grade : ..... Nationalité : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....
Courriel : .....

Armée d'appartenance : Terre Air Mer Gendarmerie

Carte du combattant : n° : ..... Délivrée le : ..../...../..... Par : .....

Citations à l'ordre :
- Croix de guerre 1939-1945 : Ordre : ..... Date : .....
- Croix de guerre des TOE : Ordre : ..... Date : .....
- Croix de la valeur militaire : Ordre : ..... Date : .....
- Médaille d'honneur de la gendarmerie nationale avec citation :
  Ordre : ..... Date : .....
- Médaille d'or de la défense nationale pour citation sans croix :
  Ordre : ..... Date : .....

Ordres nationaux et Médaille militaire :
- Légion d'honneur : Grade : ..... Date : .....
- Médaille militaire : Date : .....
- Ordre national du Mérite : Grade : ..... Date : .....

Autres décorations militaires ou civiles, françaises ou étrangères :
.....
.....
.....

Qualité	Cotisation (1)	Annuelle (2)	Don (2)	Total
Membre titulaire	de Base Soutien Bienfaisance	30 € de 50 à 99 € 100 € et plus	+ + +	= = =

(1) *Abonnement revue « Croix de guerre et Valeur militaire » inclus.*
(2) *Différence d'un reçu permettant éventuellement de déduire 66 % de la cotisation et des dons.*

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ANCGVM.

Fait à ..... le ...../...../..... Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle – 75007 PARIS
Tél : 01 44 42 38 47 - Courriel : ancgvm@sfr.fr - SIRET 311 853 063 000 23
Site internet : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n°31

CARNET

DÉCÈS

Section de l'Essonne

Pierre DEMOLIERE

Section des Graves

Anne-Marie BOINOT

Noël GAHINET

Section de Moulins

Michel BOUCHARD

président

ADHÉSIONS DEPUIS MARS 2025

MEMBRES

Siège national

Philippe MAZE-SENCIER

Laura VELASQUEZ PEREZ

André DUEZ

Section de l'Essonne

Italo DEITOS

Section de l'Isère

Jean-Jacques MAILLARD

INSTITUTION CIVILE

École nationale des Mines

de Saint-Etienne

DÉCORATIONS

ORDRE NATIONAL

DU MERITE

Au grade de Chevalier:

Section du Val-de-Marne

Jean-François BARENNES

L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire
adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées
et les assure de toute son amitié.
Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Six mois après leur parution dans la revue, tous les articles
concernant les villles, les unités militaires, les institutions civiles et militaires
décorées et l'histoire militaire sont accessibles sur le site de l'ANCGVM :
www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
cliquer dans l'onglet « DOCUMENTATION ».